

Travaux de la Chambre

M. Gray (Windsor-Ouest): On m'a appris que ce comité n'a tenu aucune réunion depuis que ses membres se sont rencontrés pour s'organiser. Après cette première rencontre, on m'a dit que le président, un conservateur élu par la majorité conservatrice du comité, a dû démissionner parce qu'il n'avait pas soumis la liste de ses remplaçants. Le comité ne s'est pas réuni une seule fois depuis. La présidence et la vice-présidence ne semblent pas prêts, pour une raison que j'ignore, à assumer leurs responsabilités.

Si le gouvernement n'est pas prêt à laisser le comité fonctionner avec le président et le vice-président qu'il a choisis, le leader parlementaire adjoint du gouvernement pourrait-il coopérer avec nous pour choisir quelqu'un d'autre qui fera le travail. L'énergie est une question trop importante pour qu'on la néglige en permettant au comité de rester inactif.

L'hon. Jean J. Charest (ministre d'État (Jeunesse) et ministre d'État (Condition physique et Sport amateur) et leader adjoint du gouvernement à la Chambre): Monsieur le Président, pour répondre à la première question posée par le député de Windsor-Ouest (M. Gray), demain sera une journée d'Opposition, comme aujourd'hui.

Lundi le 12 juin 1989, le gouvernement va demander qu'on fasse rapport à la Chambre du projet de loi C-11, c'est-à-dire la Loi portant pouvoir d'emprunt. A 15 heures, monsieur le Président, ce sera également l'étape du rapport pour le projet de loi C-2, c'est un projet de loi qui concerne la sécurité du transport.

Mardi, le 13 juin prochain, monsieur le Président, ce sera probablement une journée d'Opposition également.

J'aimerais aussi vous rappeler, monsieur le Président, que le vote qui devait avoir lieu ce soir sera déferé à lundi prochain.

Finalement, pour répondre à la deuxième question du député de Windsor-Ouest, ce n'est pas dans nos habitudes de faire nos transactions sur le parquet de la Chambre des communes. On ne peut ignorer toutefois ce qu'il a dit. Vous me faites signe de faire effectivement des transactions, des négociations sur le parquet de la Chambre. Ce que je peux lui dire, c'est que j'irai moi-même vérifier ce qui se passe au Comité de l'énergie, des mines et des ressources, et on fera rapport. Nous aurons les discussions habituelles que nous devons avoir entre nous lorsque ce genre de questions-là se posent. J'espère que, dorénavant, on pourra éviter de perdre le temps de la Chambre des communes à faire des discussions qu'on pourrait très bien avoir entre-nous, le représentant des néo-démocrates, le gouvernement, en dehors de la Chambre des communes.

L'hon. Herb Gray (Windsor-Ouest): Monsieur le Président, c'est nécessaire pour moi de faire une mise au point importante. Il y avait déjà eu les discussions habituelles entre les leaders des différents partis. C'est à cause du fait qu'en dépit de ces discussions, il n'y a pas encore, à ce jour, aucune séance de commission de politique énergétique, où j'ai trouvé nécessaire, dans l'intérêt de cette politique importante, pendant cette Semaine de l'environnement, de soulever la question ici à la Chambre.

Je demande à mon collègue de coopérer avec moi, de faire entrer en vigueur la commission énergétique aussitôt que possible.

[Traduction]

M. Jim Hawkes (Calgary-Ouest): Monsieur le Président, en ma qualité de président du comité de sélection et de whip en chef du gouvernement, je voudrais rectifier les choses aux fins du compte rendu. Le comité de l'énergie a tenu plusieurs séances, y compris la séance d'organisation et plusieurs séances d'information à huis clos.

Je crois que les députés feraient bien de se rappeler que la fonction du comité de sélection est de nommer les membres des comités.

Notre parti compte 49 nouveaux députés. Il y a à peu près deux fois plus de vacances à combler aux comités et de moins en moins de députés disponibles. Lorsque des députés sont nommés à des comités, il est sage que les comités tiennent une série de séances auxquelles les députés sont libres de participer et qui visent à les informer avant qu'ils ne passent à l'examen de projets de loi, de sorte qu'ils puissent prendre alors les bonnes décisions. Les députés de l'opposition étaient libres de participer à ces séances, mais il y en a eu beaucoup de convoquées.

• (1510)

M. Allmand: Foutaises.

M. Harvey (Edmonton-Est): En fait, le comité a tenu deux séances. A ma connaissance, il y a eu quatre sessions d'information convoquées par le ministère pour les membres du comité, mais il ne s'agissait pas là de séances du comité; des séances du comité comme telles, il y en a eu deux.

Je crois savoir que les prévisions de dépenses du ministère sont automatiquement renvoyées au comité, qui doit les examiner puis faire rapport à la Chambre. Jusqu'à maintenant, nous n'avons même pas réussi à faire cela. Si je dis «nous», c'est que je fais partie de ce comité fantôme.